



L'agriculture française est en pleine mutation et fait face à des défis majeurs. Le bachelor agro mention « Entreprendre, Accompagner et Manager en Agriculture » (EAMA) forme les professionnels capables de piloter et accompagner ces changements.

Le secteur agricole connaît une véritable dynamique de renouvellement générationnel, porté par de nouvelles formes d'installation et des solutions de gestion innovantes. Les entreprises agricoles doivent intégrer la multi-performance, développer des pratiques résilientes et miser sur la diversification et la qualité. Dans ce contexte, les entreprises recherchent des profils qualifiés capables de piloter, accompagner, gérer la qualité, conduire des projets et encadrer des équipes.

### UNE FORMATION POUR MANAGER/ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES AGRICOLES

Le bachelor agro mention EAMA confère une autonomie accrue dans la prise de décision et la gestion de projets dans le secteur agricole. Les diplômés sont formés pour :

- **Manager la stratégie** : élaborer le plan stratégique de l'entreprise, réaliser un diagnostic global de multi-performance et de résilience et définir une politique d'investissement à long terme.
- **Gérer l'opérationnel** : assurer la gestion quotidienne de l'entreprise (management du personnel, approvisionnement, mise en marché), maîtriser les obligations administratives, juridiques, fiscales et sociales et piloter la gestion financière et la trésorerie.
- **Développer et innover** : conduire des études technico-économiques et élaborer des business plans, coordonner des projets innovants (valorisation des productions) et gérer des partenariats complexes (R&D, commerciaux).
- **Accompagner le changement** : animer des collectifs d'agriculteurs, mobiliser des méthodes de management adaptatives et favoriser l'adoption de pratiques durables et innovantes.

### LES EMPLOIS VISÉS, DES RÔLES CLÉS À RESPONSABILITÉS

Les diplômés peuvent évoluer dans un large éventail de structures, des entreprises agricoles (individuelles ou sociétaires) aux organismes de conseil (Chambres d'Agriculture, centres de gestion, banques, assurances), en passant par les collectivités territoriales et les organismes d'animation de filière. Ils accèdent à des postes de niveau 6 axés sur le pilotage, le conseil stratégique, l'accompagnement et la conduite de projet et enfin l'animation de collectifs.

Exemple de types de métiers possibles après la formation :

Les intitulés des postes présentés ci-dessous sont donnés à titre indicatif : selon les structures, les appellations peuvent varier, mais les fonctions et missions associées demeurent comparables.

Responsable d'entreprise agricole

- **Rôle & Missions Clés** : pilote global de l'activité qui gère les ressources (humaines, techniques, financières), intègre durabilité et innovation, pilote la stratégie, assure rentabilité et pérennité.
- **Exemples de structures d'accueil** : entreprises agricoles (individuelles ou sociétaires)

Conseiller agricole en gestion

- **Rôle & Missions Clés** : référent gestion qui apporte des conseils technico-économiques, juridiques et financiers et accompagne dans leurs décisions les entrepreneurs agricoles.
- **Exemples de structures d'accueil** : Chambres d'Agriculture, organismes de gestion, banques, assurances, coopératives, indépendant.

Chargé de développement/animateur de filière

- **Rôle & Missions Clés** : coordinateur d'initiatives, de projets qui anime, accompagne les filières, réseaux d'acteurs (producteurs, entreprises, collectivités)
- **Exemples de structures d'accueil** : organisations professionnelles, organismes interprofessionnels, associations de développement local, coopératives.

Chargé de projets agricoles et alimentaires territoriaux

- **Rôle & Missions Clés** : animateur des politiques publiques locales et nationales qui coordonne, met en œuvre des projets multi acteurs au sein des territoires.
- **Exemples de structures d'accueil** : collectivités territoriales (Régions, Départements, EPCI).

Responsable commercial/Technico-commercial

- **Rôle & Missions Clés** : garant de la valorisation qui conseille, accompagne des stratégies de commercialisation, de valorisation des produits ou services des entrepreneurs agricoles.
- **Exemples de structures d'accueil** : coopératives, entreprises d'agrofourmiture, entreprises commerciales de l'amont et de l'aval de la filière

Les diplômés, qu'ils évoluent vers des postes de responsables d'entreprise, chargé de missions ou conseillers, ont un rôle essentiel dans le travail collectif, l'écoute, la médiation, nécessitant une dimension humaine et des capacités d'adaptation.

## DIFFERENTS TYPES DE COMPETENCES VISEES SUR LE BACHELOR AGRO : MENTION « ENTREPRENDRE, ACCOMPAGNER ET MANAGER EN AGRICULTURE »

Les blocs des différentes mentions du bachelor agro sont divisés en 3 catégories : les compétences **transversales** (intégrées à tout diplôme de grade L), les compétences **communes** (propres à toutes les mentions du bachelor agro) et les compétences **spécifiques** liées à la mention développée.

### LES BLOCS DES COMPETENCES « TRANSVERSALES »

Ces blocs visent la capacité à travailler en autonomie et en responsabilité au sein d'une organisation. Ils sont au nombre de 5. Sont inscrites ci-dessous quelques indications permettant d'aider à en saisir la portée.

1- Utiliser les outils numériques de référence	2 - Exploiter des données à des fins d'analyse	3 - S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit et dans au moins une langue étrangère	4 - Se positionner vis-à-vis d'un champ professionnel	5 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser efficacement les outils numériques pour la gestion et le pilotage des entreprises agricoles.</li> <li>• Enjeu : sécuriser et partager l'information pour appuyer la prise de décision et la gestion.</li> <li>• <b>Exemples de situations professionnelles</b> : utiliser un logiciel de gestion comptable et sociale d'entreprise agricole ; créer un tableau de bord de suivi technico-économique ; mettre en place des outils collaboratifs pour animer un projet collectif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélectionner les données d'intérêt (économiques, sociales, techniques, environnementales), les transformer afin d'aider le pilotage.</li> <li>• Porter un regard critique sur la fiabilité et l'origine de ces données, argumenter, justifier leur utilisation.</li> <li>• <b>Exemples de situations professionnelles</b> : sélectionner, retravailler et justifier le choix d'indicateurs socio-économiques et environnementaux pertinents afin d'orienter un projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transmettre des informations claires aux salariés, aux partenaires et aux institutions, parfois dans un contexte international.</li> <li>• <b>Exemples de situations professionnelles</b> : rédiger un dossier de présentation de projet d'entreprise à des futurs partenaires ; Réaliser un support de communication commerciale ; Animer une réunion avec des partenaires étrangers sur un projet de valorisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître et comprendre l'environnement agricole, ses acteurs.</li> <li>• Se présenter, s'insérer en tant que futur professionnel et se situer dans ce contexte.</li> <li>• <b>Exemples de situations professionnelles</b> : réaliser une cartographie des métiers et des débouchés ; Concevoir un portfolio de compétences ; Participer à un salon professionnel agricole ; Analyser le rôle d'un réseau professionnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre des décisions tenant compte de la durabilité, du respect de l'éthique et de la réglementation.</li> <li>• Assumer un rôle et des responsabilités, travailler en équipe comme en autonomie, et analyser ses actions pour progresser.</li> <li>• <b>Exemples de situations professionnelles</b> : définir son rôle d'accompagnateur auprès d'un exploitant ; Mettre en place des pratiques conformes aux normes sociales et environnementales.</li> </ul>

### LES BLOCS DES COMPETENCES « COMMUNES »

Ces blocs recouvrent les compétences nécessaires à la gestion du travail et à l'accompagnement au changement dans les organisations agricoles. Ils sont au nombre de 2.

<p style="text-align: center;">Manager le travail dans une organisation des secteurs agricoles ou agroalimentaires en s'appuyant sur une démarche RSE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser et encadrer le travail dans les entreprises, organisations, projet multi acteurs agricoles, en tenant compte des enjeux humains et de la responsabilité sociétale et environnementale.</li> <li>• Développer une posture de manager, d'encadrant capable de fédérer une équipe, d'accompagner la montée en compétences et d'intégrer les principes de durabilité dans l'organisation du travail.</li> <li>• <b>Exemples de situations professionnelles</b> : accueillir et former un salarié nouvellement recruté dans une entreprise agricole ; Organiser le planning de travail en intégrant la réglementation et notamment les règles de santé-sécurité ; Mettre en place des pratiques de management participatif pour améliorer la cohésion d'une équipe ; Adapter l'organisation du travail pour réduire l'empreinte environnementale.</li> </ul>	<p style="text-align: center;">Accompagner aux transitions et à la conduite du changement dans une organisation des secteurs agricoles ou agroalimentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre et accompagner les processus de transition dans les entreprises agricoles.</li> <li>• Accompagner un collectif d'acteurs, de lever les résistances au changement, et de mobiliser des méthodes et outils adaptés pour innover et transformer les pratiques agricoles.</li> <li>• Accompagner un groupe d'agriculteurs vers l'adoption de pratiques agroécologiques ;</li> <li>• <b>Exemples de situations professionnelles</b> : animer un atelier collectif pour sensibiliser aux nouvelles réglementations environnementales ; Conseiller une entreprise sur la diversification de ses activités pour répondre aux évolutions du marché ; Monter et piloter un projet de transition énergétique (méthanisation, photovoltaïque).</li> </ul>
--	--

### DES BLOCS DE COMPETENCES SPECIFIQUES A LA MENTION :

Les champs de compétences identifiés lors d'enquêtes auprès des professionnels se déclinent en blocs de compétences visées spécifiquement dans la formation du bachelor agro mention EAMA. Les blocs sont illustrés et présentés en page suivante.

## Blocs de compétences spécifiques à la mention

### « Entreprendre, Accompagner et Manager en Agriculture » :

Les compétences spécifiques de cette mention forment les apprenants au management global des entreprises agricoles, à la fois opérationnel et stratégique, ainsi qu'au développement de projets de valorisation des productions. Ces compétences sont travaillées de manière pratique et évaluées dans des situations professionnelles concrètes, en lien direct avec les réalités agricoles et territoriales.

#### Champ de compétences :

Gestion économique, administrative, juridique, fiscale et financière

**Finalité :** Assurer une gestion proactive, intégrant à la fois la pérennité économique, le respect des obligations légales et réglementaires, et la recherche de financement permettant le fonctionnement

#### Champ de compétences :

Management stratégique de l'entreprise agricole sur son territoire

**Finalité :** Elaborer et mettre en œuvre le plan stratégique de l'entreprise agricole pour améliorer sa résilience, sa compétitivité.

#### Champ de compétences :

Développement de projet de valorisation des productions d'une entreprise

**Finalité :** Favoriser la capacité de création de valeur ajoutée, de valorisation des productions des entreprises agricoles dans un contexte d'innovation et d'adaptation aux changements.

#### Bloc 8 : Assurer la gestion opérationnelle d'une entreprise agricole

C8.1 Assurer la gestion administrative, juridique, fiscale et sociale d'une entreprise agricole dans le respect de la

C8.2 Piloter le fonctionnement opérationnel d'une entreprise agricole de l'approvisionnement à la mise en marché des

C8.3 Orienter des choix de gestion opérationnelle en réalisant un diagnostic technico-économique et financier d'une entreprise

**Attendus :** Ce bloc forme les apprenants à assurer la gestion opérationnelle d'une entreprise agricole. Il couvre la maîtrise des dimensions administratives, juridiques, fiscales et sociales, le pilotage des activités de production et de mise en marché, ainsi que la gestion de la trésorerie. Il développe également la capacité à réaliser un diagnostic technico-économique et financier, à en analyser les résultats et à proposer des leviers d'amélioration, afin de soutenir des choix de gestion pertinents.

#### Bloc 9 : Manager la stratégie d'une entreprise agricole

C9.1 Produire une évaluation critique de la multi-performance et de la résilience d'une entreprise agricole dans une logique d'aide à

C9.2 Elaborer une stratégie d'entreprise agricole intégrant les enjeux de multiperformance, de résilience et d'innovation

C9.3 Assurer la mise en œuvre du projet stratégique de l'entreprise agricole

**Attendus :** Ce bloc vise à développer la capacité des apprenants à évaluer de façon critique la multi-performance et la résilience d'une entreprise agricole pour éclairer la décision, à élaborer une stratégie intégrant innovation et durabilité, et à en assurer la mise en œuvre. Il s'appuie sur la mobilisation d'outils d'analyse, de communication et de suivi.

#### Bloc 10 : Développer des projets de valorisation des productions agricoles dans un contexte d'innovation et d'adaptation aux changements

C10.1 Conduire un diagnostic territorial et sectoriel

C10.2 Elaborer des projets de valorisation des productions agricoles dans un contexte d'innovation et d'adaptation aux

C10.3 Coordonner la mise en œuvre de projets de valorisation des productions agricoles dans un contexte d'innovation et

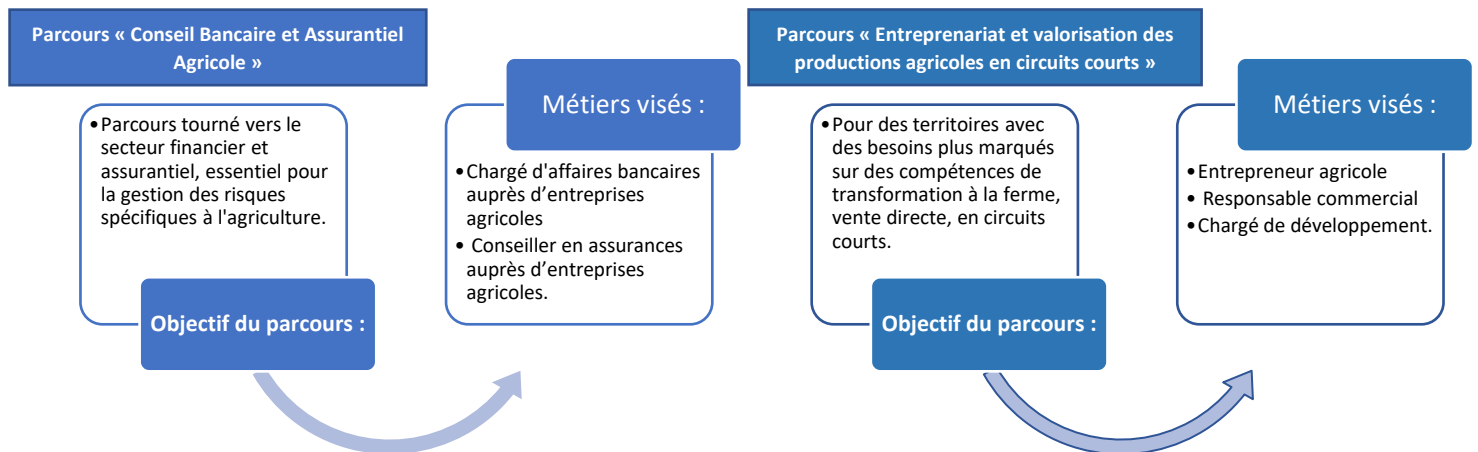
**Attendus :** Ce bloc prépare les apprenants à concevoir et mettre en œuvre des projets de valorisation des productions. Il s'appuie sur la réalisation de diagnostics territoriaux/sectoriels, l'identification d'opportunités, la définition et le choix de projets pertinents. Il vise aussi à développer les capacités de gestion/planification/protection de projets, de coordination de partenariats, de communication auprès des parties prenantes.

## DES PARCOURS SPECIFIQUES SUR LA MENTION EAMA POSSIBLES

Pour garantir la pertinence de la formation et répondre aux besoins du bassin d'emploi, d'activités, les consortiums peuvent élaborer des parcours spécifiques. La création d'un tel parcours permet aux équipes pédagogiques d'ancrer la formation dans des situations concrètes et des contextes professionnels réels de territoires, de secteurs d'activité.

Un parcours spécifique peut se concentrer sur un ou plusieurs métiers visés par le diplôme (tels que Responsable d'entreprise agricole, Conseiller agricole en gestion, ou Chargé de développement) ; Il peut aussi refléter le secteur d'activité (voire une activité) prédominant sur un territoire (production animale, grandes cultures...).

### Quelques exemples de parcours possibles qui pourraient être proposés



## AFFINITES ET LIENS BTSA DANS UN LOGIQUE DE PARCOURS DE FORMATION

Le bachelor agro mention AEMA s'inscrit dans la continuité des BTSA suivants :

BTSA ACS'AGRI	BTSA à orientation « Production » : Exemple : ACD, AP, ME, MV, GF ...	BTSA TC	BTSA Développement et Animation de Projets Territoriaux
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Solide maîtrise de la gestion opérationnelle et stratégique d'une entreprise agricole.</li> <li>• <b>Les apports du bachelor agro EAMA :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre d'approfondir et élargir ces acquis pour former un véritable continuum du Bac+2 vers le Bac+3.</li> <li>• Gain d'expertise en gestion d'entreprise (vision globale renforcée, dimensions juridiques avancées : droit des contrats, protection des innovations, etc.)</li> <li>• Développer des compétences managériales plus affirmées, en plaçant l'accent sur l'organisation du travail, l'animation d'équipes et l'accompagnement des transitions agricoles.</li> <li>• Engager les étudiants dans une pratique approfondie de la conduite de projet pour concevoir, mettre en œuvre et piloter des projets concrets.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Socle solide de compétences pratiques et techniques sur les systèmes de production et compréhension fine des enjeux environnementaux et économiques liés au vivant.</li> <li>• <b>Les apports du bachelor agro EAMA :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enrichir et prolonger cette expertise avec compétences managériales et entrepreneuriales : gestion d'entreprise, conduite de projet, stratégie, organisation du travail, intégration du cadre réglementaire et pilotage de la transition.</li> <li>• L'association de ces deux parcours ouvre la voie à la formation d'apprenants au profil complet, capables de combiner maîtrise technique et vision globale de l'entreprise agricole et de sa gestion.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Techniciens-commerciaux compétents dans la relation produit-client et la dimension technique du conseil.</li> <li>• <b>Les apports du bachelor agro EAMA :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elargir la perspective via les clés de la gestion et du management de l'entreprise agricole dans son ensemble</li> <li>• Approfondir les compétences en stratégie commerciale et développer une compréhension globale de l'entreprise agricole, de sa gestion, de sa stratégie et de son environnement.</li> <li>• Eléments nouveaux : conduite de projets collectifs ou l'accompagnement des transitions.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de compétences avancées pour accompagner des projets collectifs sur les territoires.</li> <li>• <b>Les apports du bachelor agro EAMA :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter une dimension entrepreneuriale plus poussée</li> <li>• Outils avancés pour évaluer la viabilité économique de projets, sécuriser leur cadre juridique (contrats, propriété intellectuelle, protection des innovations) et structurer des stratégies de développement à moyen et long terme.</li> <li>• Lancer des projets, mais s'inscrire dans une stratégie globale d'entreprise ou de territoire, les gérer économiquement, anticiper les évolutions juridiques et réglementaires et assumer des responsabilités managériales.</li> </ul> </li> </ul>

Autres parcours :

*Selon le profil des apprenants identifiés, possibilité à étudier au cas par cas..*

## Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) sont essentielles pour ancrer la formation et l'évaluation des apprenants dans des situations concrètes et des contextes professionnels réels. Elles doivent permettre aux apprenants de mobiliser les compétences visées par le référentiel, en particulier celles liées à la gestion opérationnelle (Bloc 8), au management stratégique (Bloc 9) et au développement de projets de valorisation (Bloc 10).

Une période de 12 à 16 semaines de formation en milieu professionnel est prévue durant l'année. L'équipe pédagogique a la liberté de placer les PFMP dans le ruban pédagogique. Le fractionnement des périodes est possible. Les PFMP sont en relation avec les situations professionnelles significatives inscrites dans le référentiel d'activité.

Les PFMP correspondent à des périodes de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'apprenant :

- acquiert et développe des compétences professionnelles et sociales ;
- met en œuvre les acquis de sa formation ;
- définit et affine son projet personnel et professionnel.

Quelques exemples de structures d'accueil et d'activités possibles lors des PFMP :

Structures de productions agricoles  
(entreprise agricole, CUMA, ETARF)

- Élaboration de plannings de travail.
- Supervision, coordination d'une mise en œuvre opérationnelle d'activités.
- Participation à l'élaboration d'une stratégie d'entreprise dans toutes ses étapes.
- Analyse des besoins d'une activité, d'un projet pour dimensionner les achats et les approvisionnements.
- Mise en œuvre et suivi de démarches qualité (SIQO, HVE, bio) valorisant les produits.

Organismes de Conseil et  
d'Accompagnement (Chambres  
d'Agriculture, Centres de Gestion,  
Coopératives..)

- Réalisation de diagnostics d'évaluation de la situation économique, financière d'entreprises agricoles.
- Montage de dossiers réglementaires ou financiers (aides PAC, subventions).
- Accompagnement de porteurs de projet.
- Conduite d'entretiens avec des entrepreneurs.
- Participation à l'animation d'un réseau d'acteurs.
- Actions de sensibilisation ou de formation sur les transitions et les pratiques durables.

Organisations de producteurs,  
entreprises d'agrofourriture,  
collecteurs, metteurs en marché de  
productions (coopératives,  
négociants), les banques et les  
assurances

- Elaboration de plans de trésorerie à court, moyen et long terme.
- Evaluation de la faisabilité et de la rentabilité de projets.
- Conseils sur la mise en place d'une stratégie de gestion des risques (assurance, diversification).
- Gestion des commandes, des réclamations et le suivi des indicateurs de performance commerciales.
- Gestion des contrats avec les clients et fournisseurs.

Collectivités Territoriales et Structure  
de développement local.

- Conduite de diagnostic territorial, sectoriel.
- Participation à la définition et au pilotage de stratégie agricole et alimentaire sur un territoire.
- Accompagnement de projets de valorisation de productions, de filière.
- Animation de groupes de travail, de comités de pilotage.
- Participation à la mise en place et à l'animation de cellules de veille pour identifier et intégrer des innovations agricoles émergentes.